

Journée de la Ruralité et des Territoires Ruraux



Vendredi 22 avril 2016
Centre de Conférence du ValJoly

ACTES

Sommaire

Introduction	5
Ouverture de la journée par des élus de la CCSA.....	6
Gérard Peltre : Le territoire rural dans l'Europe.....	7
Table ronde : Des acteurs de la ruralité.....	9
Atelier : L'agriculture, un enjeu pour notre territoire, quel devenir ?.....	14
Atelier : Le Sud Avesnois rural, terre de handicap mais aussi d'innovation économique	17
Atelier : La culture, facteur de développement du territoire ?.....	19
Atelier : Quelle éducation, quelles cultures et quels loisirs dans une nouvelle ruralité, de la petite enfance à l'adolescence ?	21
Gérard Peltre : la feuille de route pour demain	24
Clôture de la journée par P. Raoult et J-L. Pérat.....	25
Préconisations.....	26
Lexique	28



Introduction

Sous l'impulsion de Jean-Luc Pérat, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois (CCSA) et de Bernard Navarre, Vice-Président en charge de la ruralité, « la journée de la ruralité et des territoires ruraux » a réuni un certain nombre d'élus, de personnalités, de spécialistes et d'acteurs locaux œuvrant sur le territoire. Accompagnés par Gérard Peltre, Président de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement et du Mouvement Européen de la Ruralité, les participants aux table ronde et ateliers ont manifesté l'envie d'avancer, d'entrer dans la 3^{ème} Révolution Industrielle, d'agir et d'innover pour que cette zone rurale devienne un réel pôle de développement et d'innovation. Le chemin est déjà bien ouvert, des outils existent et les fonds européens sont sous utilisés dans ce domaine...

Réfléchir ensemble à demain, prendre en compte l'existant, porter des projets collectifs, avancer dans une ruralité en évolution, autant de convictions qui ont soutenu le travail des participants tout au long de cette journée fructueuse dont les actes témoignent de cette énergie et ce désir d'avenir pour leur territoire.

« Le pôle rural de développement est un espace habité à dominante rurale, où les évolutions sociales, économiques et spatiales sont conduites dans le cadre d'un projet intégré et prospectif de développement. Le pôle rural n'est pas une agglomération mais un territoire rural dans son ensemble qui peut donc inclure une ou plusieurs petites villes. » G. Peltre

Les actes de la journée sont téléchargeables sur le site : www.sud-avesnois.fr



La volonté des élus dans un monde rural en évolution

Mickaël Hiraux, Maire de Fourmies, est résolument tourné vers l'innovation, la modernité. Il met en avant l'énergie des acteurs et les atouts dont dispose le territoire avec sa forêt, une qualité de vie intéressante et des possibilités touristiques à exploiter tout en préservant l'environnement.

François Louvegnies, Maire de Trélon, rappelle la création des jardins de l'Avesnois en 1998, pionniers alors des circuits courts et la création du Parc Naturel Régional qui a magnifié le territoire et accru son attractivité. L'agriculture n'est plus le seul fondement du monde rural mais elle en reste le moteur identitaire et se modifie avec de petites entreprises, la commercialisation de produits directement vers le consommateur... De nouveaux besoins, de nouvelles façons de vivre à la campagne appellent une politique différente face à la préservation du cadre de vie et de la nature, à la nécessité de services publics de proximité – école, santé – à un tourisme en développement, véritable vecteur économique.

La journée permettra d'imaginer l'avenir du territoire, de faire jaillir des idées qui seront portées par une politique volontariste tendant vers l'harmonie et la cohésion sociale.



Le Sud Avesnois au cœur des ruralités européennes

Un acteur européen convaincu, Gérard Peltre

« "Demain", c'est aujourd'hui ici ! »

Les territoires ruraux sont des territoires ouverts qui jardinent et inventent le futur. *Demain, c'est aujourd'hui ici* et depuis longtemps, le territoire trouve des solutions innovantes aux difficultés et aux enjeux. L'aventure du projet de territoire de 99 a créé du lien. Le Sud Avesnois se pose en éclaireur avec de nombreuses innovations tels le projet pierre transfrontalier, les projets santé et son agriculture à la palette élargie. Il est la preuve qu'il est possible de s'unir pour agir, de valoriser son potentiel et de créer du lien pour plus de cohésion.

Les territoires ruraux constituent un élément majeur du projet européen, ils regroupent selon la direction de l'agriculture et du développement rural de l'UE, ils représentent 90 % du territoire Européen, 58 % des habitants et 56 % de l'emploi. L'Europe trace le chemin pour rompre le cycle des destructions d'emploi et d'entreprises. Elle a ainsi approuvé une stratégie qui structure son action depuis 2010. Il s'agit de tendre vers une croissance intelligente portée par l'innovation, durable et inclusive, visant notamment à réduire la pauvreté et le chômage, privilégier un développement équilibré en misant sur la cohésion territoriale avec la mise en place de relations urbain-rural.

L'agriculture bénéficie toujours de la Politique Agricole Commune (PAC) Cette dernière est aujourd'hui orientée vers le plus durable, la création de valeur ajoutée en transformant les productions... pour stimuler la création d'emplois. Elle propose aujourd'hui aussi un soutien affirmé à la foresterie et devient davantage territoriale en favorisant les circuits courts pour la distribution des produits. Elle prend des chemins que les territoires ruraux ont utilisés de façon anticipée. Elle permet aussi de financer le développement rural avec le deuxième pilier (FEADER), ce qui n'est pas étranger à la confusion constatée entre agriculture et développement rural. Ce mélange des genres tend à occulter les formidables potentialités de développement des territoires ruraux et à minimiser leur reconnaissance en pôle de développement. Les territoires ruraux savent l'apport de leurs agricultures. Ils en sont fiers et les soutiennent mais limiter leur perception à leur seul statut de zone agricole est préjudiciable.

Pour le futur, RED, comme d'autres, souhaite que ne soient plus mélangés PAC et développement rural. Il faudra des moyens mais aussi une reconnaissance spécifique en pôles de développement et d'innovation pour les territoires ruraux.



Pour l'heure, l'Europe mise, pour la période 2014-2020, sur les territoires et préconise l'élaboration et la conduite, avec les acteurs locaux, de stratégies de développement local. En relançant l'élaboration de son nouveau projet de territoire en 2009, le Sud Avesnois était dans le bon tempo !

Elle propose, pour ce faire, d'avancer par des approches territoriales intégrées, menées avec les acteurs locaux (généralisation du développement local initié en France au début des années 80 qui a inspiré LEADER) ; le terrain a souvent inspiré les technocrates !

Un cadre stratégique commun à l'ensemble des fonds structurels et d'investissement (fonds régional-FEDER, fonds agricole pour le développement rural-LEADER, fonds social mais aussi fonds pêche-FEAMP ; non réservé au littoral) a été mis en place avec la possibilité d'utiliser ces fonds ensemble pour une même opération. Il existe aussi une stratégie communautaire pour soutenir l'innovation, à l'initiative des acteurs locaux. Les appels à projets horizon 2020 vont être lancés. Ils couvrent tous les chantiers d'innovation portés par des groupes opérationnels locaux ; un partenariat spécifique agriculture et foresterie a été mis en place.

La France, comme les autres Etats membres, a signé avec la Commission Européenne un accord de partenariat où elle s'est engagée sur des objectifs de résultats précis, régionalisés : c'est un levier d'initiative intéressant qui a été accepté en 2012. Depuis, la réforme territoriale, en France, casse la dynamique, sème le trouble ; l'information n'est pas passée et les habitants s'interrogent sur les possibilités d'agir.

Il y a un réel besoin de reconnaissance qui s'est vu pris en compte dans les intitulés ministériels (devenus ce jour Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales). C'est maintenant qu'il faut porter les enjeux et faire des propositions, car, en 2017, la nouvelle stratégie pour l'après 2020 va être approuvée. L'action de l'association internationale Ruralité Environnement Développement, avec le Mouvement Européen de la Ruralité, s'inscrit dans cette perspective.

Tel est le sens de l'appel pour un livre blanc de la ruralité et de la proposition d'un agenda rural présenté par RED le 19 avril 2016 lors du séminaire Européen co-organisé avec le comité des Régions à Bruxelles. Cette même proposition fera l'objet d'échanges dans différents États Membres : le 9 juin 2016 à Paris puis à Florence en Italie, Espagne, Allemagne, Wallonie...



Des acteurs engagés dans une ruralité en évolution

Table ronde

Il est possible d'agir et les territoires ruraux ont ce génie ; tous en apportent la preuve avec une capacité d'anticiper et la recherche de solutions innovantes prenant en compte les évolutions économiques, environnementales et sociétales

Monsieur Renard, Directeur de l'entreprise CCM (Comptoir Calcaires et Matériaux)

Il dirige une PME* de 80 salariés en milieu rural, entreprise Colas au niveau national ; elle exploite une richesse géologique unique entre la région et Paris, une richesse pour la région qu'il faut faire connaître. La construction récente d'un belvédère permet de découvrir le site et le travail. La préservation de l'environnement et l'intégration au paysage, déjà prises en compte, font l'objet d'un nouveau projet de 20 millions d'euros sur les 4 ans à venir.

Elle sponsorise l'entreprise locale « l'atelier Pierre et Sculpture » en apportant les blocs de pierre gracieusement. La production de granulats – 1,5 million de tonnes par an – part pour 2/3 par route et 1/3 par voie ferrée, avec le souhait d'inverser la proportion dans un souci écologique. Partager le rail, qui appartient à la carrière, avec la future entreprise de fabrication de pellets à Anor, s'inscrit dans la même démarche.

→ Un poids dans l'économie locale, une prise en compte environnementale, du lien et du partage

Monsieur Blanc Richard, GAEC de la Demi-Lieue (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)

Quatre associés et cinq familles vivent sur l'exploitation ; elle fait partie des dix plus grosses entreprises laitières de France avec une production annuelle de 2,6 millions de litres de lait par an. Le producteur au fil du temps est devenu commerçant pour valoriser la production et se démarquer avec le label « Faire France », distribué par Carrefour.

Les pratiques changent et deux jeunes souhaitent revenir sur l'exploitation ; une diversification est nécessaire pour créer ces emplois. Deux projets sont étudiés : un de transformation laitière avec la fabrication de yaourts et un autre de méthanisation. Un dossier de demande d'aide européenne est en cours. À long terme, dans une dizaine d'années, l'exploitation sera certainement passée en bio.

→ Une agriculture innovante, créatrice d'emplois



Adrien Carlier, l'Atelier d'Adri

Jeune entrepreneur, passionné de nature, il s'est lancé dans la fabrication des meubles à partir de bois recyclé, essentiellement du bois de palettes. Il utilise le web et les réseaux sociaux pour promouvoir son entreprise et la vente de ses réalisations ; plus de 500 000 personnes par mois visitent sa page. Il est confiant dans le développement de son atelier et ce, malgré l'éclatement routier du territoire.

→ Une créativité et une utilisation des nouvelles technologies pour la recherche de marchés par souci écologique

Stéphanie Petitcunot, représentante de « Terre de liens »

Ce mouvement citoyen favorise l'accès à la terre pour une agriculture paysanne ou bio. Son intervention touche 1/3 des personnes qui s'installent aujourd'hui et pour le Nord Pas de Calais, 70 porteurs de projets ont été soutenus. Cette action répond à la disparition des fermes, favorise les petites exploitations, les circuits courts et l'économie locale. Le travail se fait en partenariat avec la SAFER* et le Parc Naturel Régional.

Localement, le verger bio d'Ohain a bénéficié de l'apport de Terre de liens qui a acquis 17 ha, une cidrerie et un point de vente. L'association a également soutenu l'installation d'une petite exploitation de maraîchage (1 hectare) à Willies, qui a donné naissance à une AMAP*.

→ Une contribution efficace à l'installation de nouveaux porteurs de projet dans le monde agricole

Bruno Blucheau, Directeur du Val Joly

La clientèle touristique évolue et est maintenant issue pour 50% du Nord et pour 50% d'Île-de-France, de Belgique et des Pays Bas. Pour faire revenir les clients, les fidéliser, il faut raconter son territoire, les y intégrer et les mettre en réseau ; en juin, un spectacle associé à la géographie du site, « les mystères du lac », a drainé 7 000 spectateurs.

Depuis 1 an, pour aller plus loin dans cet ancrage, un lien avec des producteurs locaux a été mis en place (Maroilles du Pont des Loups, Chèvrerie du Paradis...). Le Val Joly devient une vitrine locale et emmène les touristes à la rencontre du territoire : des visites sont organisées chez ces agriculteurs ainsi qu'un marché de producteurs dans la station.

→ Un véritable lien économique entre tourisme et agriculture locale



Docteur Yves Dubuissez, médecin généraliste

Face à la désespérance des habitants et des patients du territoire, M. Dubuissez et ses confrères travaillent depuis 7 ans avec les élus pour mettre en place une solution à la diminution du nombre de médecins (24 en 2000, 11 aujourd'hui).

Trois médecins ont accepté des stagiaires ; à ce jour 30 sont venus et 2 restent en place. Ces futurs médecins ne souhaitent pas travailler seuls, aussi les élus ont parallèlement porté des projets de maison médicale à Anor, Trélon et Fourmies. L'objectif est atteint pour ce territoire rural menacé de désertification médicale.

« Nous sommes devenus attractifs en montrant ce que nous faisons, notre savoir-faire, la qualité de la patientèle et de la médecine pratiquée : quand l'accueil de stagiaires a commencé, un seul interne avait choisi le secteur, aujourd'hui nous avons 6 demandes pour le 1^{er} mai ! » Enfin grâce à des fonds européens, un projet de télémédecine en milieu rural a été mis en place, le premier des Hauts de France.

→ Un engagement fort pour un réseau médical de pointe en territoire rural

Philippe Lesage, Directeur du Pôle développement économique PNRA (Parc Naturel de l'Avesnois)

Le Parc couvre un territoire de 138 communes avec une charte commune ; le projet a été validé sur des enjeux d'aménagement du territoire qui concilient économie et acteurs dans le développement durable (préservation du bocage à la fois élevage et herbe, ressources en eau...).

Le Parc propose un accompagnement direct pour une agriculture durable ou pour un projet collectif notamment en bio. Il coordonne l'action touristique des 4 EPIC* de l'Avesnois pour un tourisme durable avec l'instauration de marques Parc Naturel Régional sur des produits (pierre bleue) ou savoir-faire (restaurateur) qu'il met en réseau. Les Boutiques de l'Avesnois contribuent à cette valorisation.

Dans la démarche LEADER*, le parc soutient la dynamique du possible en proposant des moyens humains et l'ingénierie pour finaliser les projets.

→ Une contribution essentielle au développement rural et à la préservation du territoire



Luis Capelas, Directeur de la Ruche d'entreprises de Fourmies

La structure joue un rôle économique majeur en favorisant la création d'entreprises à l'aide d'un outil intercommunal très original et unique en France : le Pôle Intercommunal de Développement Économique (PIDE). Il rassemble en un même lieu la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Boutique Gestion Espace, des locaux à disposition, soit la totalité des interlocuteurs et des moyens nécessaires à la démarche.

Le porteur de projet accueilli bénéficie de conseils et d'aide pour la procédure ainsi que d'une proposition de local ; le fonctionnement est souple et sans bail commercial : l'entrepreneur peut partir au bout d'un an et rester jusqu'à quatre. L'objectif est la réussite du porteur et la pérennité de son entreprise.

→ Un outil unique, levier dans la création d'activité économique

David Petit, Office de Tourisme

Depuis 2011, l'office fonctionne en EPIC* et innove en disposant de la compétence tourisme. Les prestataires touristiques sont nombreux : écomusées, Val Joly, gîtes et chambres d'hôtes, artisans... La stratégie numérique est essentielle, car 70% du flux touristique passe par Internet. « *La boutique en ligne nous différencie et donne une visibilité au territoire, à sa vitalité, ainsi qu'une plus-value aux huit artisans conventionnés* ». Les habitants du Sud Avesnois ne sont pas oubliés et des « parcours secrets » sont mis en place pour découvrir certains lieux autrement.

→ Une vitrine vivante, incitative et un e-commerce générateur de développement

Philippe Descamps, créateur de la brasserie de Thiérache à Ohain

Dès son arrivée dans le Sud Avesnois, il a créé avec succès la Société de diagnostics immobiliers ABAQUE. Après plusieurs années, il a revendu ses parts au personnel et avec l'aide du PIDE* et de la BGE* (organismes officiels d'accompagnement aux entreprises de la région), il s'est voué à une reconversion aboutie avec la création d'une brasserie artisanale. Il a participé à l'aménagement et à l'équipement du local appartenant à la Communauté de Communes du Sud Avesnois, bâtiment permettant de recevoir clients et touristes.

→ Une nouvelle création d'entreprise réussie en appui sur les diverses passerelles proposées sur le territoire



Eléonore Mariani, Association « Scènes de méninges en Avesnois »

Depuis cinq ans cette association produit des spectacles son et lumière avec la participation d'une centaine d'habitants (de l'écriture du scénario à la mise en scène, des décors aux costumes). Les thématiques sont toujours en lien avec le territoire et son identité (son histoire, son passé industriel, ses légendes...).

Toutes les tenues de scène sont créées et réalisées par des bénévoles ; la possibilité de générer une activité économique est à l'étude par la création d'une entreprise de location de ces costumes dont la diversité et le nombre s'accroissent ; ce serait une double valorisation, pour le territoire et pour les bénévoles couturiers.

➔ Une culture participative, reflet d'un monde rural en évolution

La diversité des projets, la capacité d'innover montrent le potentiel du territoire, bien engagé vers demain. Gérard Peltre le souligne : « *il y a du jus dans ce territoire !* », mais il invite aussi tous les acteurs à travailler ensemble, à créer du lien, à être promoteurs de l'initiative voisine et à échanger pour construire et tirer parti des intelligences multiples.



L'agriculture, un enjeu pour notre territoire

Atelier participatif

Animateurs : F. Louvegnies, S. Gaillez, M. Helevaut

Après avoir évoqué le projet « les jardins de l'Avesnois », initié en 2001, qui mettait en lien producteurs et consommateurs pour la première fois, les participants ont travaillé sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour reconnecter l'agriculture au développement économique.

Trois enjeux importants apparaissent autour desquels sont formulés un certain nombre de constats et de propositions d'actions :

La diversification des productions

- **Constats :**

- Les agriculteurs manquent de temps et d'ingénierie pour monter les projets permettant de débloquer des fonds européens
- Il n'existe pas de cahier des charges de l'agriculture raisonnée
- La rénovation des prairies, la diversification des semis pourraient contribuer à la nourriture des troupeaux et éviter partiellement la culture de maïs qui compense les mois sans herbe
- Les petites exploitations émergent et reçoivent un accompagnement ; celles qui souhaitent s'agrandir ou se transformer devraient également en bénéficier
- Le rôle de la famille n'est pas suffisamment pris en compte dans l'exploitation

- **Pistes d'actions :**

- Une mutualisation de services avec un support d'ingénierie
- La relocalisation de la transformation
- Des ateliers collectifs de transformations, des coopératives... qui supposent volonté et mobilisation des agriculteurs
- La création d'une plate-forme, magasin collectif de commercialisation ; sa situation géographique pourrait être proche des zones de chalandise
- La création d'un label pour harmoniser et valoriser la qualité des produits du territoire
- Permanences de la chambre d'agriculture au PIDE
- Développer au sein du service développement économique un accompagnement agricole



La place des micro-exploitations sur le territoire

- **Constats :**

- La Commission Départementale d'Orientation Agricole attribue les aides nationales à l'installation et constate que de plus en plus d'exploitations agricoles ont lieu sur de petites surfaces. Il serait intéressant d'avoir un inventaire et une veille sur le foncier du territoire
- L'installation de ces micro-exploitations sur des petites surfaces est d'autant plus viable que l'investissement est moindre. Le retour au maraîchage risque de s'intensifier avec les nouvelles techniques de culture : permaculture, hydroponie, ferme urbaine...

- **Pistes d'actions :**

- Mise en place d'un accompagnement par la CCSA, en lien avec les organismes agricoles
- Apport d'une aide économique par la CCSA à ce type de projet
- Créer du lien avec des structures telles que « À Petits Pas », spécialisée dans l'accompagnement de projets en milieu rural
- Développer des liens avec l'activité touristique

Les consommateurs, acteurs clés d'un développement

- **Constats :**

- Mise en lumière des productions locales insuffisante
- Manque de communication vers les habitants des produits vendus directement à la ferme
- Lien nourriture-santé n'est pas assez souvent souligné

- **Pistes d'actions :**

- Différencier et mieux cibler la communication vers les habitants et vers les touristes
- Créer un label voire une vitrine
- Renforcer la culture de l'alimentation
- Développer un tourisme rural en s'inspirant de l'exemple d'autres régions



Les échanges, les constats, les propositions ont permis aux participants de mettre en exergue trois axes stratégiques forts :

- Reconnecter le développement économique au développement agricole avec la mise en place d'un volet agriculture dans l'observatoire économique et social et la proposition d'un accompagnement spécifique à la filière englobant toutes les problématiques
- Installer une veille sur les transmissions ou installations agricoles avec l'outil PLUI*
- Vendre le territoire en créant un label axé sur la qualité et associant agriculture bio et raisonnée, en travaillant les niveaux de communication et le marketing – avec l'apport éventuel d'écoles de commerce – et enfin en initiant des projets touristiques novateurs tels que le woofing*, l'accueil de camping-cars à la ferme...

Des acteurs conscients, au cœur de l'agriculture, qui tracent une vraie feuille de route politique et réaliste pour la Communauté de Communes Sud Avesnois.



Le Sud Avesnois rural, terre de handicap mais aussi d'innovation économique

Atelier participatif

Animateurs : J-L. Pérat, J-F. Baudry, C. Marquet

Un territoire qui bouge

Sur la programmation précédente, l'enveloppe LEADER a apporté 1,33 million d'euros et 70 % des dossiers étaient des projets privés pour une moyenne de 16 000 euros. Cette vitalité est confirmée par les 120 personnes par an qui souhaitent créer une entreprise et font appel à la BGE* et/ou au PIDE* ; ces créateurs ont une moyenne d'âge de 38 ans, un niveau inférieur ou égal au bac pour 70% d'entre eux et un besoin de financement important. L'association « À Petits Pas » relève plusieurs types de démarches : un projet par défaut lié au chômage ou à la fin de son indemnisation, un projet novateur pour développer un métier qui n'existe pas ou une reconversion professionnelle mûrie et guidée par une recherche de sens, de qualité de vie... Une entreprise accompagnée a 80% de chance d'être pérenne.

Le PIDE* va accueillir l'Union Commerciale, le Club d'Entreprises Connexion et l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) : la mise en réseau des acteurs de l'économie progresse. La création d'un observatoire économique est en cours et un étudiant stagiaire travaille sur sa mise en œuvre.

Des potentialités

Il existe un véritable maillage économique avec des réussites exemplaires et l'utilisation des intelligences, des leviers financiers et des réseaux sociaux peut encore s'accroître. La dépendance énergétique pourrait être réduite par une volonté politique ; eau, vent, soleil et bois peuvent donner lieu à projets dont le monde agricole serait porteur. La CCSA a déjà un projet de chaudière à bois déchiqueté.

Le territoire dispose d'un formidable outil, le PIDE, que les habitants doivent s'approprier et auquel le monde agricole doit être associé.

Le territoire est riche par sa qualité de vie, son paysage, ses espaces insolites, son environnement dont le Parc est le joyau et le garant. Il est « un territoire des possibles » et peut devenir un terrain d'expériences novatrices et exemplaires. Des projets réalisés ailleurs peuvent être transposables et adaptés localement comme une réhabilitation d'une ferme abandonnée en pôle artisanal de revitalisation et de valorisation des circuits courts.



Passer à l'offensive

La nouvelle enveloppe LEADER* pour l'Avesnois est la plus importante de la région : il faut s'en saisir avec un certain nombre d'actions possibles. Travailler ensemble est nécessaire pour plus d'efficacité avec un investissement des collectivités pour l'arrivée de la fibre, atout majeur et indispensable de développement futur.

Renforcer les partenariats et la communication, mobiliser les énergies autour des projets, aller voir ce qui existe ailleurs, parfois tout près, utiliser les universités, autant d'ouvertures qui donneront plus de force et de visibilité aux actions économiques du territoire. La politique doit donner une direction et une cohérence à l'économie territoriale mais les pistes proposées pour agir sont nombreuses, diverses et stimulantes :

- Développer un concept attractif de « travail au vert »
- Améliorer l'offre de services pour les porteurs de projet
- Imaginer une communication vers les habitants portant sur le PIDE*, la BGE* et les moteurs d'initiatives
- Intégrer le monde agricole au PIDE* et communiquer sur les dispositifs d'aide dédiés
- Disposer de davantage de locaux pour les chercheurs et les porteurs de projets
- Mettre en place une vitrine de l'Avesnois à l'Office de Tourisme de Lille
- Créer des espaces de coworking*, un Fab Lab*
- Faire connaître le PIDE*, le développer encore et l'ouvrir à tous
- Donner sa chance à la jeunesse en lui donnant des armes pour réussir et le droit à l'erreur
- Développer l'accueil et l'hébergement
- Créer ensemble une structure de production énergétique, avec la volonté, l'étincelle de départ...

Le territoire est en marche. Il peut développer sa capacité d'innovation et déployer son potentiel par une communication active et élargie à tous, par l'utilisation optimale des leviers existants, par la mise en synergie des intelligences et des moyens, par un soutien accru aux initiatives et à la jeunesse et par sa confiance en la richesse du Sud Avesnois.

(Projets initiés à la suite du projet de territoire)



La culture, facteur de développement du territoire

Atelier participatif

Animateurs : V. Desmarchelier, L. Meresse

La culture est collective, sociétale de par l'environnement et la politique mise en place mais elle est aussi liée à la vie de l'individu à travers son histoire personnelle, son mode de vie... Œuvrer culturellement pour le territoire ne peut se faire sans prendre en compte les habitants dont les attentes diffèrent.

Un état des lieux

La disparition du réseau culturel a créé un manque ; néanmoins de nombreux exemples concrets de réussite culturelle sont recensés sur le territoire, parfois avec peu de moyens financiers. Les institutions et les associations font des propositions de qualité, conviviales et ouvertes voire participatives ; elles semblent répondre aux attentes de la population, des touristes et des néoruraux. Cette offre culturelle participe à l'attractivité du territoire même si parfois un manque d'articulation existe entre les actions. Les financements sont variables selon le projet ou la collectivité.

Le secteur possède des richesses naturelles (hydrologie, flore, faune, géologie...) et un patrimoine singulier (passé industriel, bâti et architecture, bocage, histoire...) ; les faire connaître, les valoriser et les transmettre en recherchant des pratiques culturelles innovantes et en créant du lien constituent des pistes de développement. De nombreux lieux de rencontres multiculturels, multigénérationnels et transfrontaliers existent localement ; d'autres sont en devenir et recréent des lieux de sociabilité. Les Contrats Enfance Jeunesse permettent d'aller vers les ados. La culture est ouverture et peut être vecteur d'insertion par certaines pratiques théâtrales.

La communication vers la population locale est insuffisante et donne un manque de lisibilité à l'ensemble des actions. La sociologie des communes rurales évolue et se diversifie ; il faut connaître la population et prendre en compte le contexte local pour faire une offre adéquate. Les bénévoles des associations vieillissent tandis que des jeunes, devenus professionnels dans le monde culturel, souhaitent revenir travailler sur le territoire.



Des moyens à inventer

La compétence doit-elle devenir intercommunale pour bénéficier de financements publics ? La recherche d'outils et de moyens techniques communs est nécessaire pour une communication efficace. De même, pour attirer et associer davantage la jeunesse, l'accessibilité et l'utilisation des nouveaux outils numériques sont à développer en s'appuyant sur l'arrivée de la fibre en 2020.

La mise en réseau permet de mutualiser les ressources et les compétences tout en harmonisant l'offre. Théâtre, écomusées, Médi@pass participent déjà de cette démarche qu'il faut étendre à l'ensemble des acteurs culturels. Définir l'ambition culturelle portée par et pour le territoire est un préalable indispensable pour mettre en place un tel réseau.

Des propositions pour avancer

- Engagement des acteurs culturels dans un projet commun, chacun en fonction de ses compétences et de ses souhaits, pour aboutir à terme à un projet culturel de territoire.
- Création d'un mailing à l'échelle de la CCSA
- Mettre en place une structure logistique qui gérerait la mise à disposition des équipements et la technicité des manifestations
- Réfléchir à un covoiturage ou à un moyen de transport pour les personnes sans mobilité
- Revoir l'élaboration du calendrier cantonal plus en amont et élaborer une newsletter, diffusée sur un territoire élargi, pour susciter l'intérêt (et valoriser la situation cœur de l'Europe)
- Développer des espaces de coworking et instaurer un partenariat avec le futur fab lab de Fourmies pour les éditions papier des manifestations culturelles
- Proposer des formations aux techniques de l'information et de la communication pour les bénévoles des associations

Une culture existante à développer, des moyens à mutualiser, des acteurs à mettre en synergie pour une valorisation du territoire et de ses potentialités.

Quelle éducation, quelles cultures et quels loisirs dans une nouvelle ruralité, de la petite enfance à l'adolescence ?

Atelier participatif

Animateurs : B. Chauderlot, B.Lallemend, B. Navarre

Une organisation des loisirs non coordonnée

Plusieurs Contrats Enfance Jeunesse existent sans coordination à l'échelle du territoire : Fourmies, Wignehies, Anor, Glageon, Trélon et celui des Fagnes avec 3 communes aujourd'hui, 5 auparavant. Ce dernier reste fragile, même si la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales en permet le fonctionnement, d'autant que pour la commune porteuse, la charge administrative du dossier est de plus en plus lourde. Le périscolaire pourrait aussi faire l'objet d'une réflexion collective avec le recensement des richesses locales de proximité à exploiter et/ou à mutualiser. Le Projet Educatif du Territoire accompagnant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ne put prendre la dimension du territoire, car l'Éducation Nationale a signifié un refus de verser les subventions prévues par le ministère à un groupement de communes ; chaque commune est donc restée sur son propre projet alors qu'il existait une opportunité vers la territorialisation éducative ! La qualification des animateurs nécessite de développer l'offre de formation. Plusieurs communes apportent une aide au BAFA*.

L'importance du maintien de l'école en milieu rural

L'école est un élément vital dans les communes rurales, œuvrer pour son maintien s'impose à de nombreux responsables et à tous les élus ! Cela suppose une politique volontariste immobilière en locatifs et en accessions à la propriété pour accroître la population ; en tenir compte dans les PLU et bientôt dans le PLUI est nécessaire... La présence d'assistantes maternelles et familiales sur la commune est aussi un plus pour les effectifs. Dans les situations de regroupement d'écoles, la formule verticale est souvent préférable au regroupement traditionnel qualifié d'horizontal, car il permet de disposer d'une salle de sports, d'une bibliothèque, d'un lieu pour les arts plastiques, d'un enseignement musical et de moyens numériques... Trois communes du Sud Avesnois ne comportent plus d'école primaire, deux d'entre elles n'ont aucune prise en charge de la jeunesse, la troisième a charge de l'animation et la gestion du CEJ local. Un représentant de l'Association des Maires Ruraux du Nord, l'Académie et le Conseil Départemental travaillent sur la carte scolaire pour une vision distincte urbain et rural, l'objectif étant de différencier les seuils d'ouverture et de fermeture de classes à cours multiples ainsi que les critères de fermeture d'école à classe unique.



La place de l'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement et l'approche de la nature ont fortement diminué dans les écoles primaires alors qu'en milieu rural les richesses pour cet enseignement sont particulièrement remarquables... Le Parc Naturel de l'Avesnois redéfinit ses pratiques auprès des scolaires, axe ses actions sur l'écocitoyenneté et le développement durable avec, transversalement, l'apprentissage de la solidarité. Il ne se substitue pas aux enseignants mais de nombreux outils pédagogiques mis au point par l'équipe d'animation leur sont proposés.

Le décrochage des jeunes

Une partie des collégiens subit son orientation, ce qui induit un désintérêt, voire un désengagement ; la famille freine dès que le projet nécessite un éloignement. Ce frein culturel, parfois doublé d'un frein économique, nécessite un travail important avec l'élève et une valorisation de la réussite.

Face à ces problématiques des actions sont proposées :

- **Une réflexion au niveau du territoire**

La compétence jeunesse serait-elle à prendre par la CCSA ? Une communauté proche la met en pratique avec 44 communes tout en permettant aux communes de garder l'initiative de l'organisation...

Échanger pour une logique de programmation de l'offre éducative entre communes du territoire, tendre vers l'excellence avec un périscolaire adapté et attractif. Il est demandé aux élus dirigeant les communes de prendre en considération les manques constatés dans la politique jeunesse de certains secteurs ruraux.

- **Innover, revoir les pratiques**

Il existe de nouveaux dispositifs comme le CJS (Coopération Jeunesse Services) qui serait transposable en milieu rural. Peut-être faut-il imaginer de nouvelles offres pour les jeunes, différentes des urbaines et adaptées à la nouvelle ruralité...

- **Mutualiser les moyens et l'ingénierie**

Si le CEJ était à une échelle collective, il serait possible de bénéficier d'une petite crèche et des interventions du Réseau d'Assistantes Maternelles.

Le montage des dossiers CEJ reposerait sur une ingénierie commune.



Rechercher des nouvelles formes de partenariat

Le Parc développe de nouveaux partenariats avec les communes : à titre d'exemple, dans le cadre d'un projet « un fruit pour la récré », des particuliers ont ouvert les vergers pour un travail avec les écoles. Les enfants ont observé les cycles de la nature, ramassé les fruits, dégusté, pressé quelques kilos manuellement... 10 tonnes de pommes ont été pressées mécaniquement et chaque commune, qui avait subventionné le montage du projet pour 400 euros, a reçu 200 litres de jus de fruits (facture supprimée dans le budget réception) qui ont compensé intégralement la subvention : mutualisation intelligente, durable et solidaire !

- **Favoriser l'ouverture pour la jeunesse**

Développer des capacités d'adaptation pour une mobilité physique, intellectuelle et culturelle, la connaissance approfondie des métiers et l'ouverture aux nouveaux pour lesquels aucune prévision ne leur est offerte. De nouveaux choix pédagogiques s'imposent : il est aussi important aujourd'hui d'utiliser la connaissance que de la posséder... L'usage du numérique, non différencié entre urbain et rural, constitue aussi une donnée à intégrer dans les formations. Un participant propose qu'il soit l'objet du thème principal lors de la journée Ruralité de 2017 et qu'une réflexion préalable soit entamée sur le territoire.

La réflexion à l'échelle du territoire permettrait d'harmoniser les actions, de revoir les pratiques, de mutualiser les moyens et de faire front commun pour qu'éducation et loisirs restent accessibles à tous sur tout le territoire.



Les mots-clefs de Gérard Peltre clôturent la journée comme autant de jalons posés et de pas à faire ensemble pour le développement de notre territoire rural.

- Partager**
✓ Une ambition commune

- Mutualiser**
✓ Les compétences
✓ Les moyens
✓ L'ingénierie

- Regarder**
✓ Les autres
✓ Les acteurs
✓ Le monde

- Innover**
✓ Ouverture à la différence
✓ Soutien à l'initiative

- Communiquer**
✓ Oser dire ce que l'on est
✓ Le faire savoir



La feuille de route est là pour le territoire en mouvement, pour les élus, pour les acteurs : fonctionner en réseau c'est à dire aller vers l'autre, se rencontrer pour un bien vivre ensemble, posséder les outils numériques, aller au-delà des préjugés et inventer de nouvelles solutions de financement, donner de la passion !

Utiliser le levier des aides européennes, mettre en forme les attentes, les faire remonter en s'appuyant sur la Charte des droits fondamentaux et le réseau rural régional Hauts de France en connexion avec le Réseau Rural National où arrivent les appels à projets.



« "Demain", c'est aujourd'hui ici ! »

Intervention de Monsieur Paul Raoult, Président délégué du Parc Naturel

« Il faut reconquérir et préserver la biodiversité, le paysage ; il faut aller jusqu'au bout de décrets complexes et établir des liaisons écologiques. Ce serait intéressant qu'une ferme écophyto (dite ferme DEPHY) s'installe en Avesnois.*

Quelle agriculture pour demain ? Trois points sont essentiels : favoriser la vente directe, tendre vers 10% d'agriculture bio – nous sommes à 7 % – et coordonner les politiques publiques. Une réflexion doit être engagée pour les centres des bourgs qui dépérissent. Le territoire dispose d'un atout majeur avec le Parc et ses capacités d'ingénierie pour le montage des dossiers LEADER ; nous pouvons aussi être fiers d'avoir un seul SCoT d'arrondissement pour 4 intercommunalités. Le monde rural doit se mobiliser et nous devons faire émerger une grande politique rurale publique. »*

Clôture de la journée par Monsieur Pérat

Il remercie M. Navarre, Eléonore, Valérie et Guillaume pour l'organisation de cette rencontre.

« Cette journée confirme que notre territoire est une terre de talent et d'ambition ; ce dynamisme, cette volonté nous poussent à continuer d'agir pour devenir un pôle de développement économique. Nous avons un site sur Trélon, un club d'entreprises est en cours de création, nous ne devons pas rater le passage au numérique et accompagner tous les porteurs de projets. Il faut maintenant passer à la pratique ! »

La journée se termine par la projection ouverte à tous du film « *Demain* » qui, au travers de plusieurs expériences d'engagements individuels ou collectifs, corrobore la possibilité d'agir, chacun à son niveau pour un monde durable de cohésion avec de nouvelles formes participatives et collaboratives.

Orientations et préconisations pour agir maintenant

Table ronde, ateliers et échanges proposent dans leur transversalité des directions à prendre et des axes de travail au niveau de la CCSA :

- Faire connaître le projet de territoire, en cours depuis 2009, à tous les acteurs mobilisés pour son élaboration et mettre en lumière les projets engagés dans ce cadre : OTI*, PIDE*, programme santé, services communs aux communes rurales...
- Engager le processus d'actualisation, partagée, de ce projet de territoire comme suite opérationnelle à la journée de la ruralité
- Redynamiser les chantiers d'innovation engagés dans le cadre de ce projet de territoire. Ils sont au cœur des grands enjeux portés par la stratégie 2020 de l'UE* et de ses programmes de partenariats pour l'innovation : Horizon 2020, PEI* Agriculture et foresterie* « pôle d'excellence services » qui intègre le PIDE* et le pôle santé ; en font également partie le projet de Cluster Bois, le pôle transfrontalier d'innovation et de compétence de la pierre Sambre-Avesnois...

Nota : il paraît urgent d'activer le pôle pierre sur le territoire ; initié localement, il est aujourd'hui inscrit dans un projet Interreg avec les partenaires pressentis. Les structures fonctionnelles, à fort potentiel de développement économique, pourraient être installées en Wallonie.

- Élaborer des stratégies territoriales, adossées au projet de territoire actualisé :
 - Une politique d'éducation et de loisirs pour la jeunesse : mettre en place un Projet Éducatif de Territoire avec les partenaires et un Contrat Enfance Jeunesse commun qui permettrait l'accès à des services réservés jusque-là aux entités démographiquement importantes
 - Une politique culturelle avec une mise en commun des projets culturels en appui sur l'importante richesse naturelle et patrimoniale
- Mettre en place un Plan local d'Urbanisme Intercommunal qui générerait une politique démographique positive et éviterait la désertification économique et éducative.
- Rattacher l'agriculture à l'économie et à ses modalités d'accompagnement : accompagner le développement agricole créateur de valeur ajoutée, œuvrer à son identité par des labels et une reconnaissance de la qualité, soutenir la diversification et donner la possibilité de candidater à la procédure d'aides aux TPE*...



- Développer une ingénierie de territoire : mutualiser les moyens humains et techniques pour une plus grande efficacité et lisibilité face à la région et à l'Europe, apporter un soutien logistique à l'ingénierie plus ou moins développée par les communes rurales
- Instaurer un dispositif de veille permettant d'évaluer certains aspects de la décohésion du territoire : consommation des crédits européens et nationaux, vieillissement de la population, mobilité, installations économiques, phénomènes migratoires transfrontaliers...
- Accompagner l'arrivée du haut débit, développer l'accessibilité aux nouvelles technologies pour le plus grand nombre et mettre en place une réelle formation numérique à vocation économique pour la population rurale
- Communiquer davantage et mieux, en direction du territoire, des porteurs de projets et de la Région.

Donner un statut politique à la ruralité : son importance est là, dans le Sud Avesnois et dans l'Europe ; elle est une force de propositions et doit se positionner comme telle. Les territoires et les acteurs ruraux sont à l'origine de nombreuses innovations sociales et économiques ; face aux défis et difficultés, ils ont su trouver des réponses innovantes et constituent de réels pôles de développement au même titre que les pôles urbains. Des interrelations fortes doivent s'organiser entre rural et urbain au sein des territoires pour relever l'ensemble des défis économiques, sociaux et climatiques, tout en répondant à l'objectif de cohésion territoriale, inscrit au traité de Lisbonne et porté par la stratégie 2020 (cf. livre blanc de la ruralité en annexe).

Certaines thématiques n'ont pu être abordées, notamment l'insertion sociale, l'inégalité des citoyens face aux services, aux infrastructures et à la consommation des crédits collectifs et aussi aux contraintes liées à l'accessibilité. Elles sont à prendre en compte dans notre politique et pourront faire l'objet de prochaines rencontres.

Gérard Peltre

Bernard Navarre



Lexique

- ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation
- BGE** : (Boutique de gestion - Ensemble pour agir et entreprendre) Organisme indépendant qui aide toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise.
- CCSA** : Communauté de Communes Sud Avesnois
- CEJ** : Contrat Enfance Jeunesse
- CLLD** : Community Led Local Développement = développement local mené par les acteurs
- Cluster** : groupe de travail officiant dans un même domaine
- COWORKING** : un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs encourageant les échanges = économie collaborative
- DEPHY** : réseau de fermes agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides
- DLAL** : Développement Local mené par les Acteurs Locaux (population de 100 00 à 150 000) cofinancement possible par les 5 fonds communautaires
- EPIC** : Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial
- FAB LAB** : Laboratoire de Fabrication (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*) lieu ouvert qui met à disposition des machines-outils pilotées par ordinateur pour concevoir et créer des objets.
- FSE** : Fonds Social Européen (axé sur l'emploi)
- FESI** : Fonds structurels et d'investissement européens (FSE, FEDER, FEADER)
- FEDER** : Fonds Européen de Développement Économique et Régional
- FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- FEAMP** : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
- LEADER** : Liaison Entre Action de Développement et Économie Rurale
- MER** : Mouvement Européen de la Ruralité
- NAP** : Nouvelles Activités Périscolaires
- OT** : Office de Tourisme
- PAC** : Politique Agricole Commune
- PEDT** : Projet Educatif De Territoire
- PIDE** : Pôle Intercommunal de Développement Économique
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PNRA** : Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- RED** : Rural Européen Développement
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- WOOFING** : travail bénévole en agriculture biologique ; partager un mode vie chez l'habitant en étant hébergé gratuitement = tourisme d'immersion

Prise de notes, synthèse et rédaction

Anne-Marie Billet

« Prête-moi ta plume »

SIRET 53915679400015

Prise de notes ateliers

1. E. Mariani
2. D. Petit, G. Vilaire
3. V. Clément, C. Duchemann